

**CINQUIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 25 OCTOBRE 2023  
AU PROSPECTUS DE BASE EN DATE DU 24 NOVEMBRE 2022**



**LA BANQUE POSTALE**

**Programme d'émission de Titres Financiers  
de 10.000.000.000 d'euros**

Le présent supplément constitue le cinquième supplément (le **Cinquième Supplément**) établi conformément aux dispositions de l'article 23 (1) du Règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié (le **Règlement Prospectus**). Il complète et doit être lu et interprété conjointement avec le prospectus de base relatif au programme d'émission de Titres Financiers de 10.000.000.000 d'euros de La Banque Postale (**La Banque Postale** ou **l'Emetteur**) qui a reçu le numéro d'approbation 22-467 de l'Autorité des marchés financiers (**AMF**) en date du 24 novembre 2022 (le **Prospectus de Base**), le premier supplément au Prospectus de Base en date du 6 mars 2023 qui a reçu le numéro d'approbation 23-063 de l'AMF (le **Premier Supplément**), le deuxième supplément au Prospectus de Base en date du 24 avril 2023 qui a reçu le numéro d'approbation 23-129 de l'AMF (le **Deuxième Supplément**), le troisième supplément au Prospectus de Base en date du 28 août 2023 qui a reçu le numéro d'approbation 23-369 de l'AMF (le **Troisième Supplément**) et le quatrième supplément au Prospectus de Base en date du 27 septembre 2023 qui a reçu le numéro d'approbation 23-411 de l'AMF (le **Quatrième Supplément**) .

Ce Cinquième Supplément approuvé par l'AMF en date du 25 octobre 2023 et ayant reçu le numéro d'approbation 23-447 sera publié sur le site internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et sur le site internet de l'Emetteur (<https://www.labanquepostale.com/legroupe/investisseurs/dette/titres-structures.html>).

Les termes définis dans le Prospectus de Base auront la même signification dans ce Cinquième Supplément, à moins que le contexte ne requière une interprétation différente.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Cinquième Supplément et toute autre déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations de ce Cinquième Supplément prévaudront.

Sous réserve des informations figurant dans ce Cinquième Supplément, il n'y a pas eu de fait nouveau significatif, d'erreur ou d'inexactitude substantielle s'agissant de l'information contenue dans le Prospectus de Base depuis sa publication.

Ce Cinquième Supplément a été préparé afin de modifier la section « *EVENEMENTS RECENTS* » du Prospectus de Base.

Conformément à l'article 23 (2) du Règlement Prospectus, les investisseurs, qui ont déjà donné leur accord pour acquérir ou souscrire des Titres Financiers préalablement à la publication de ce Cinquième Supplément et pour autant que ces Titres Financiers ne leur aient pas été livrés au moment où le fait nouveau significatif ou l'erreur ou inexactitude substantielle est survenu ou a été constaté, ont le droit de retirer leur acceptation, ce droit pouvant être exercé pendant une période de deux (2) jours ouvrés après la publication de ce Cinquième Supplément (soit jusqu'au 27 octobre 2023, 17h00). Si les investisseurs souhaitent exercer leur droit de rétractation, ils peuvent contacter les Etablissements Autorisés.

## TABLE DES MATIERES

EVENEMENTS RECENTS .....	4
RESPONSABILITE DU CINQUIEME SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE.....	7

## EVENEMENTS RECENTS

1. Le paragraphe 11 ci-dessous est ajouté dans la section « *EVENEMENTS RECENTS* » du Prospectus de Base figurant à la page 325 et s. :

« 11/ Le 18 octobre 2023, La Banque Postale a publié le communiqué de presse suivant :

### **Stéphane Dedeyan est nommé président du directoire de La Banque Postale**

Réuni ce jour sous la présidence de Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste, le conseil de surveillance de La Banque Postale a nommé **Stéphane Dedeyan président du directoire de La Banque Postale**. Il devient également **directeur général adjoint du groupe La Poste, membre de son comité exécutif**.

Stéphane Dedeyan était précédemment directeur général de CNP Assurances depuis avril 2021, membre du comité exécutif de La Banque Postale. Il devient membre du directoire de La Banque Postale en octobre 2022.

Stéphane Dedeyan assurait l'intérim de la présidence du directoire de La Banque Postale depuis le 3 août dernier. Il conserve la direction générale de CNP Assurances jusqu'à la nomination de son successeur.

Stéphane Dedeyan a occupé pendant près de 20 ans différents postes chez Generali jusqu'à en devenir directeur général délégué pour la France. Il est ensuite nommé directeur général du groupe VYV, avant de devenir directeur général de CNP Assurances. Stéphane Dedeyan a accéléré le développement de CNP Assurances en France et à l'international et a œuvré aux premières synergies au sein du grand pôle financier public. Sous son impulsion, CNP Assurances a vu son modèle stratégique évoluer en devenant un assureur complet, regroupant les activités d'assurance de biens et de personnes de La Banque Postale et de CNP Assurances.

A l'issue du conseil de surveillance, Philippe Wahl a déclaré :

*« Stéphane Dedeyan a témoigné de ses grandes qualités de dirigeant au sein de notre groupe. Il prend aujourd'hui la tête d'une banque engagée au service de ses clients et des territoires, leader dans la finance durable. Il aura comme principale mission d'accélérer le développement de La Banque Postale dans ses différents métiers, en synergie avec le groupe La Poste et le grand pôle financier public. »*

*Stéphane Dedeyan a quant à lui souligné sa fierté de prendre la tête du 11<sup>ème</sup> groupe européen de bancassurance et son attachement aux valeurs citoyennes de La*

*Banque Postale. Il a également tenu à rendre hommage aux collaborateurs de CNP Assurances, de La Banque Postale et aux postiers du réseau de La Poste qui chaque jour agissent pour leurs clients et contribuent à accompagner les transitions de la société.*

## **Biographie de Stéphane Dedeyan**



Diplômé d'HEC, de l'Institut des Actuaire Français et du cycle AVIRA de l'INSEAD, Stéphane Dedeyan a débuté sa carrière comme consultant chez Eurosept puis AT Kearney.

Après 6 ans dans le conseil en stratégie dans le secteur banque, distribution et assurances, il rejoint Athéna Assurances en 1996, en charge de la construction du pôle de courtage captif Carene, qui bascule chez AGF/Allianz au moment du rachat d'Athéna.

Il intègre Generali en 1999 comme inspecteur des risques professionnels au sein de Generali Proximité, avant d'être nommé successivement directeur entreprises et partenariats, directeur commercial, puis directeur général adjoint. En 2006, Stéphane Dedeyan prend la direction générale de Generali Patrimoine et entre au Comex de Generali France. Il élargit progressivement ses responsabilités à l'ensemble des activités d'épargne, et, pour toutes les activités de Generali en France, au digital, au marketing et à la distribution. De 2014 à 2017, il est directeur général délégué de Generali France, en charge de toutes les activités d'assurance.

En parallèle, de 2011 à 2017, il préside la Commission des assurances de personnes de la FFA (Fédération Française de l'Assurance). Au cours de l'année 2018, il conseille des startups et des fonds d'investissement dans leur stratégie de développement. En octobre 2018, il rejoint le Groupe VYV, dont il est le directeur général à partir de février 2019.

Le 16 avril 2021, Stéphane Dedeyan est nommé directeur général de CNP Assurances et rejoint à ce titre le comité exécutif de La Banque Postale. Il est également membre du directoire de La Banque Postale depuis octobre 2022 et assure l'intérim de la présidence du directoire de La Banque Postale depuis le départ de Philippe Heim le 3 août 2023.

## **A propos du groupe La Poste**

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11<sup>e</sup> bancassureur de la zone euro. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe vise le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

## **A propos de La Banque Postale**

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un grand groupe international de bancassurance, 11<sup>ème</sup> de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner en France 20 millions de clients particuliers, entreprises et acteurs du secteur public local, avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 000 bureaux de poste.

Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », elle se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de ses trois marques : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale.

La Banque Postale accélère sa stratégie de diversification et développe ses métiers d'expertise, notamment dans la gestion d'actifs, l'assurance, le crédit à la consommation et la banque de financement et d'investissement.

Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale œuvre pour une transition juste en intégrant au cœur de sa gouvernance des objectifs en matière d'impact environnemental et social. Entreprise à mission depuis mars 2022 et leader de la finance à impact, La Banque Postale ambitionne d'atteindre zéro émission nette dès 2040. Elle figure aux 1<sup>ers</sup> rangs des agences de notation extra-financière.

## **Contacts presse :**

Virginie Gueidier - virginie.gueidier@laposte.fr – 06 74 04 82 39

France Plasse - [france.plasse@laposte.fr](mailto:france.plasse@laposte.fr) – 06 08 47 75 41

## **2. Le paragraphe 4 ci-dessous est modifié dans la section « *EVENEMENTS RECENTS* » du Prospectus de Base figurant à la page 325 et s. :**

### **« 4/ Composition du Directoire**

A la date du présent Cinquième Supplément, la composition du Directoire est la suivante :

#### **Membres du Directoire :**

Stéphane Dedeyan, Président

Marion Rouso

Bertrand Cousin

Perrine Kaltwasser

## **RESPONSABILITE DU CINQUIEME SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE**

### **Personne qui assume la responsabilité du présent supplément au Prospectus de Base**

#### **Au nom de La Banque Postale**

Nous attestons que les informations contenues dans le présent Cinquième Supplément au Prospectus de Base sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Paris, le 25 octobre 2023

#### **La Banque Postale**

115, rue de Sèvres  
75275 Paris Cedex 06  
France

Représentée par :

Sophie Renaudie

Directeur Financier de l'Emetteur



Le Cinquième Supplément au Prospectus de Base a été approuvé le 25 octobre 2023 par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du Règlement (UE) n°2017/1129.

L'AMF a approuvé ce document après avoir vérifié que les informations figurant dans le Cinquième Supplément sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du Règlement (UE) n°2017/1129.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'Emetteur ou la qualité des titres faisant l'objet du Cinquième Supplément. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les titres financiers concernés.

Le Cinquième Supplément au Prospectus de Base porte le numéro d'approbation suivant : 23-447.